

LE journal
> juillet 2007
Communauté du Pays de Vendôme
Zoom
La culture
ouverte à tous
Actualités
Enjeux
Initiatives
3 Plan d'eau de Villiers-sur-Loir
De nouveaux logements sociaux
8 Des investissements pour
l'avenir de la Communauté
12 L'ISMER et la maison familiale
rurale de Saint-Firmin-des-Prés
www.vendome.eu
communauté du Pays de Vendôme

Sommaire

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Daniel Chanet
Président de la Communauté du Pays de Vendôme,
Maire de Vendôme
et Conseiller général de Loir-et-Cher

La récente mise en service du TGV Est a, de nouveau, suscité, une large couverture médiatique de l'effet TGV et l'exemple de Vendôme a été analysé sous le double angle de l'évolution de la population et du développement économique.

Avec plus de 11 000 emplois à Vendôme et Saint-Ouen, le taux de chômage le plus faible du département, une population croissante dans toute l'agglomération et un réel dynamisme économique, Vendôme et le Vendômois qui demeurent parmi les plus petits territoires de France desservis par le TGV, ont réussi à faire reconnaître leurs atouts pour amplifier les efforts des acteurs publics et privés et placer notre territoire au cœur de la modernité.

Ce journal témoigne à nouveau de cette dynamique et de l'importance accordée par notre Communauté à un développement équilibré et durable du Pays de Vendôme, avec par exemple la création de 12 logements sociaux à haute performance énergétique à Saint-Ouen ou encore le travail de fond engagé en faveur du commerce local.

Comme d'habitude, ce journal relaie aussi largement les initiatives des acteurs associatifs et privés du Vendômois, prouvant que la Communauté du Pays de Vendôme recèle des énergies diverses et complémentaires qui lui permettent d'envisager son avenir avec confiance.

www.vendome.eu

COMMUNAUTÉ DU PAYS DE VENDÔME



Contacts

> **Communauté du Pays de Vendôme**
BP 20107 - 41106 Vendôme Cedex
- Accueil/Standard .... ✆ 02 54 89 42 00
.... Fax : 02 54 89 42 01

> **Aménagement de l'espace, habitat et cadre de vie** .... ✆ 02 54 89 41 06
- Logement social (HLM) .... ✆ 02 54 89 41 31

> **Culture et animation du patrimoine** .... ✆ 02 54 89 43 51
- Bibliothèque de Vendôme .... ✆ 02 54 89 43 66
- Bibliothèque annexe des Rottes .... ✆ 02 54 80 07 80
- Bibliothèque de Saint-Ouen .... ✆ 02 54 73 31 15
- École de musique .... ✆ 02 54 77 25 87
- Musée .... ✆ 02 54 77 26 13
- Minotaure accueil .... ✆ 02 54 89 44 00
- Minotaure billetterie .... ✆ 02 54 89 44 01
- Espace culturel de Lunay .... ✆ 02 54 72 90 16

> **Emploi et développement économique** .... ✆ 02 54 89 41 22

> **Sports : équipements et activités** .... ✆ 02 54 89 43 46

> **Enfance et jeunesse** .... ✆ 02 54 73 41 70
- Crèche « Terre de Lune » de Vendôme .... ✆ 02 54 89 10 00
- Crèche « L'Île aux câlins » de Saint-Ouen .... ✆ 02 54 73 31 13
- Halte-garderie « La Gambadine » - de Vendôme .... ✆ 02 54 72 23 07
- Relais Parents Assistantes Maternelles de Vendôme .... ✆ 02 54 80 06 30
- Relais Parents Assistantes Maternelles de La Ville-aux-Clercs .... ✆ 02 54 89 60 07
- Halte-garderie « La Maison de Timmy » de La Ville-aux-Clercs .... ✆ 02 54 89 60 07
- Point Information Jeunesse .... ✆ 02 54 89 13 00
- Espace public numérique de Lunay .... ✆ 02 54 72 13 93
- Espace public numérique de La Ville-aux-Clercs .... ✆ 02 54 89 62 31

> **Centre Intercommunal d'Action Sociale** .... ✆ 02 54 89 41 55

Le journal - Communauté du Pays de Vendôme
Semestriel - Juillet 2007
Éditeur : Communauté du Pays de Vendôme
Service Communication, 02 54 89 42 00
Directeur de la publication :
Daniel Chanet, président de la Communauté
Directeur de la rédaction : Jean-Marc Bourdois
Conception/réalisation/rédaction :
Scoop Communication, 02 38 63 90 00
Régie publicitaire : Éditions Bucerep,
05 61 21 15 72
Crédits photographiques : Antonin Veillith - CPV, Claude Defresne, Gilbert LONG Architectures, Gaêlle Peneau Architectes Associés.
Impression : ILD
Tirage : 16 300 ex.
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1777-666X

LE PLAN D'EAU DE VILLIERS-SUR-LOIR EN VENDÔMOIS



Principal plan d'eau de l'agglomération vendômoise, la « base » de Villiers-sur-Loir est une aire de loisirs très prisée des Vendômois. Elle est gérée par un syndicat intercommunal (le SIPEV) qui regroupe la Communauté du Pays de Vendôme, la commune de Villiers-sur-Loir, celle de Naveil, et est placée sous la présidence de Paul Ladevie, maire de Villiers. En raison de son poids démographique, la Communauté du Pays de Vendôme est le principal financeur du plan d'eau et apporte chaque année un concours de 105 000 € pour l'entretien et l'animation du lieu. Paul Cruchandeu, conseiller communautaire délégué aux équipements sportifs, vice-président du SIPEV, est particulièrement investi dans cette action. Il explique : *« Pour dynamiser le plan d'eau au niveau des activités nautiques, le SIPEV a recruté en 2004 une animatrice mise à disposition de l'UFOLEP. Son emploi du temps est aujourd'hui très chargé. Elle propose des cours de voile et de canoë aux écoles des communes membres du SIPEV, accueille durant les vacances scolaires les enfants des centres de loisirs et ceux qui s'inscrivent directement aux animations proposées par l'association néovent. »* À noter que le plan d'eau de Villiers-sur-Loir est également le principal lieu de baignade du Vendômois, avec une plage artificielle gratuite entretenue par le syndicat intercommunal et surveillée par un maître-nageur durant les mois de juillet et août.

Pratique : pour se renseigner sur les activités proposées sur le plan d'eau de Villiers-sur-Loir, contacter Betty Puaud à la base de loisirs du plan d'eau de Villiers de 9 heures à 18 heures, tout l'été, ou téléphoner au 06 32 79 29 61.

UNE BONNE IDÉE POUR LES ENTREPRISES

Faute d'avoir besoin en permanence de certaines compétences, les entreprises ne disposent pas toujours du personnel nécessaire pour mener à bien certaines missions spécifiques. Le groupement d'employeurs du Loir-et-Cher « Métiers partagés », constitué sous forme associative, offre une solution à ces entreprises en mettant à leur disposition des salariés, juste le temps souhaité. Ceux-ci sont recrutés par l'association « Métiers partagés » et répartissent leur temps entre plusieurs entreprises. Ainsi, par exemple, Dominique Berrue, gérant d'une entreprise de travaux publics à Cour-Cheverny, qui s'estimait un peu noyé par les tâches comptables et administratives, a pu employer, 42 heures par mois, Florence Thomas, secrétaire comptable, dont le profil correspond parfaitement aux besoins de son entreprise. Cette dernière est, pour sa part, en CDI à temps plein, et travaille pour trois entreprises différentes. La solution ne présente donc que des avantages et garantit la souplesse de recrutement pour les employeurs et la pérennité de l'emploi pour les salariés.

Contact : « Métiers partagés », 13, rue Robert Nau – 41000 Blois Tél. 02 54 56 64 08.

DEVENEZ AMBASSADEUR DU LOIR-ET-CHER

Qui dit hébergement de tourisme ne dit pas forcément hôtel ou camping-car. Dans le Loir-et-Cher, près de 82 % des touristes logent en résidence secondaire, chez des amis ou dans la famille. Sensibiliser les habitants du département aux richesses touristiques locales devient donc un enjeu essentiel pour doper la fréquentation des principaux sites payants. C'est l'objectif de la « Carte ambassadeur », qui propose à tous les Loir-et-Chériens de se transformer en représentants du département en faisant découvrir à leurs hôtes nos plus beaux sites. En demandant la « Carte ambassadeur », délivrée gratuitement par le Comité départemental du Tourisme, ils pourront bénéficier de tarifs privilégiés (50 % ou gratuité) pour entrer dans les sites et pratiquer des activités de tourisme et de loisirs, à la condition d'être accompagné d'au moins 2 visiteurs. Sur le territoire de la Communauté, les détenteurs de la « Carte ambassadeur » pourront accéder gratuitement au musée de Vendôme.



Le musée de Vendôme.

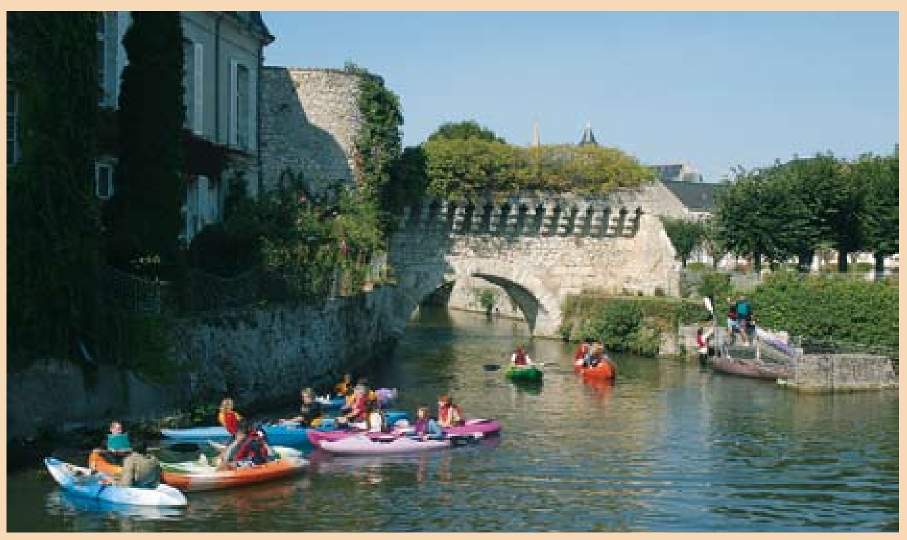
De NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX dans la COMMUNAUTÉ

Le 11 mai dernier, Daniel Chanet a inauguré avec Jacky Saussereau, maire de Saint-Ouen, douze logements sociaux rue des Prunelliers à Saint-Ouen. Cette opération porte à 170 le nombre de logements sociaux construits dans cette commune (12 % du parc de logements). Ces douze maisons individuelles se sont vu attribuer une labellisation pour leur très haute performance énergétique. La Communauté du Pays de Vendôme a fourni à l'OPAC le terrain viabilisé après l'avoir acheté à la commune de Saint-Ouen. Subventionnée par la Région dans le cadre de la politique « cœurs de village » (62 024 €), la Communauté a apporté un concours financier de 63 195 € à cette opération et le Conseil général une aide de 11 600 €. Depuis 1993, la Communauté a contribué, grâce à ses interventions, à construire 425 logements sociaux sur son territoire, dont la moitié en dehors de Vendôme. Au mois de janvier dernier, trois logements sociaux ont d'ailleurs été livrés sur le territoire de la commune de Rahart.



> Les nouveaux logements de Saint-Ouen.

Tentez le Loir EN CANOË



Pour ceux qui souhaitent découvrir les méandres du Loir au gré d'une promenade sur l'eau, il y a deux options. Pour les plus flâneurs, il y a les désormais célèbres balades en barque, mais pour les plus sportifs il y a le canoë-kayak. Que ce soit en famille ou entre amis, seul ou en groupe, vous pouvez louer un canoë en vous rendant à la base nautique située près de la piscine des Grands-Près. Le service sera mis en place à partir du 1er juillet, et cela jusqu'au 1er septembre. La location du matériel se fait à la demi-journée, de 9 h 30 à 12 h le matin et de 14 h à 17 h 30 l'après-midi. Pagaie en main vous aurez alors deux possibilités, partir à l'assaut du Loir en solo, ou alors profiter des bons conseils d'un moniteur fédéral. Les mineurs ne pourront pratiquer qu'en présence d'un adulte ou après avoir présenté une autorisation parentale.

Renseignements :
Marc Le Breton
Président USV Canoë-kayak
Tel : 06 80 62 74 13 / 02 54 72 16 24

Le POINT INFORMATION JEUNESSE a organisé le 14 avril la première journée vendômoise « jobs d'été » au centre culturel

La journée « jobs d'été » a été un vrai succès. Près de 700 visiteurs l'ont fréquentée, jeunes et parents confondus. Un recensement des jobs d'été mené conjointement par l'A.N.P.E., la P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation), le Plan Local d'Insertion par l'Économie (P.L.I.E.) et la direction de l'Emploi et du Développement économique de la Communauté du Pays de Vendôme a permis de proposer plus de 400 postes aux candidats présents. Cette manifestation a également été l'occasion de mener une enquête qui permettra bientôt de connaître l'adéquation entre les souhaits d'orientation et de carrière des jeunes Vendômois et la situation de l'offre d'emploi locale.



L'espace public itinérant a été installé au centre culturel pour l'occasion. <



Atelier d'arts plastiques au musée.

La culture ouverte à tous

Il y a un mois, lors du Printemps des Rottes, le festival Excentrique s'installait au cœur du quartier Nord, avec comme point d'orgue l'embrasement du fallas construit par de nombreux habitants du quartier. Cette présence au cœur d'un quartier d'habitat collectif du festival de la Région soutenu par la Communauté du Pays de Vendôme, résume l'état d'esprit de la politique culturelle communautaire : tout faire pour supprimer les barrières qui empêchent un large public d'accéder à la culture. Pour y parvenir, deux moyens d'action : une politique tarifaire basse, adaptée aux revenus des familles, et surtout des actions de sensibilisation tous azimuts en direction des élèves des écoles de la Communauté. L'objectif : que chaque enfant considère comme naturel de fréquenter les équipements culturels vendômois. Tour d'horizon des expériences significatives pour une culture ouverte à tous...

Offrir à découvrir

Installée au Minotaure depuis 2001, la scène régionale de Vendôme joue un rôle essentiel en matière d'ouverture et de sensibilisation des plus jeunes à la culture, en partenariat privilégié avec l'Éducation nationale. Cette démarche passe tout d'abord par un travail de formation et de sensibilisation des enseignants aux arts vivants. Elle se poursuit sous forme d'ateliers d'initiation des enfants à l'univers du théâtre et de la danse, en fonction des projets montés par les enseignants. Ainsi, au titre de l'année 2006/2007, cinq classes ont noué un premier contact avec le théâtre, trois autres classes avec la danse. *« On sensibilise les enfants tant à la pratique d'acteur que de spectateur »*, précise Edouard Clément, chargé de l'action culturelle. À ce titre les enfants sont invités à assister aux spectacles au Minotaure et leurs parents bénéficient d'un tarif préférentiel. Autre action menée : les deux collèges de Vendôme ont accueilli, en leur sein, un concert de musique de chambre, et les élèves ont été invités au concert symphonique de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher au Minotaure, qui s'est poursuivi par un échange avec les artistes. Les lycéens ont aussi très à cœur de découvrir les spectacles proposés par la scène régionale de Vendôme puisque 1 500 billets leur ont été vendus cette saison grâce au partenariat entre la scène régionale de Vendôme et les lycées de Vendôme. D'autres projets sont déjà dans les cartons.

Wish association, école de théâtre soutenue par la Communauté du Pays de Vendôme, inscrit son action en complémentarité avec celle de la scène régionale de Vendôme. Elle permet aux enfants sensibilisés au théâtre dans le cadre scolaire de s'exercer plus régulièrement à la pratique théâtrale. L'association accueille en effet 110 élèves pour des cours hebdomadaires facilement accessibles puisque la Communauté a mis en place une politique de sou-

tien à l'inscription en fonction du revenu des familles. Wish est également moteur sur le front de l'insertion puisqu'elle anime chaque année le stage « Étonne-toi », qui vise les bénéficiaires du Plan Local d'Insertion par l'Économie, lequel permet, par le théâtre, de redonner une nouvelle confiance à une population fragilisée. L'association Danse d'Expression, école de danse également soutenue par la Communauté, poursuit les mêmes objectifs, avec également une tarification modique.



Donner à voir et à entendre

« L'idée est de faire connaître ce que l'on fait, de toucher le public le plus large. Plus on brasse largement, socialement et géographiquement, plus on mène un travail de qualité. » Tel est le credo de Dominique Baran, directeur de l'école de musique de la Communauté du Pays de Vendôme. Pour mener à bien cette démarche de sensibilisation et d'ouverture, l'école s'appuie sur une politique de quotient familial qui s'applique à tout habitant de la Communauté. Et les chiffres sont éloquents, puisque 34 % des familles bénéficient aujourd'hui de tarifs réduits en raison du niveau de leurs revenus, preuve de l'incontestable démocratisation de l'équipement.
Pour parvenir à cet objectif, l'école de musique a d'abord joué la carte de la sensibilisation en milieu scolaire. Dominique Baran explique : *« Nous sommes dans un partenariat fructueux avec l'Éducation nationale puisque nous proposons des actions qui permettent aux enseignants de remplir leurs objectifs pédagogiques et que nous pouvons toucher dans les écoles, un public large susceptible de diversifier la fréquentation de l'école de musique. »*
Tous les élèves des classes de CE1 de Vendôme bénéficient d'un cycle de 4 séances d'une heure leur permettant de connaître toutes les familles d'instruments et d'aiguiser leur curiosité pour tous les types de musique. Dans la continuité, plus de 1 000 élèves, de la maternelle au primaire, participent chaque année au concert symphonique éducatif organisé par la scène régionale de Vendôme et l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher. Dans cette logique d'ouverture, l'école de musique compte bien être maintenant partie prenante du projet de création de la scène de musiques actuelles en imaginant des passerelles entre les offres de formation faites par les enseignants et les pratiques amateurs et spontanées des groupes du Vendômois.



Au centre du musée de Vendôme, depuis près de huit ans, une salle est dédiée à l'art contemporain : sculptures, peintures, dessins préparatoires... Pendant neuf mois, chaque année, cet espace accueille l'œuvre d'un artiste renommé, grâce aux prêts de musées et des Fonds régionaux et nationaux d'art contemporain. Le principe de cette démarche unique dans la région est simple. *« On met le public directement en contact avec les œuvres »* expose Philippe Berthommier, assistant d'enseignement artistique. Le travail peut alors commencer. Il passe notamment par l'accueil, quatre jours par semaine, des scolaires, de la maternelle au collège, soit environ 6 000 enfants chaque année. Un travail sur la durée, puisque ces jeunes auront l'occasion de fréquenter le musée au moins à huit reprises avant leur entrée en 6e. Passé la phase de la découverte, les enfants sont conviés à un travail devant l'œuvre, puis rejoignent l'atelier d'arts plastiques pour la production d'un travail en liaison avec l'œuvre présentée. *« Il s'agit de donner une vision de l'art aux enfants, de le démocratiser, et de les amener à se forger un regard »*, poursuit l'homme de l'art. Ce dispositif se renforcera l'année prochaine avec l'accueil des œuvres de deux artistes : le peintre Pascal Honoré et le sculpteur Paul Balme. *« Notre but est de donner envie, de susciter de l'intérêt pour l'art chez les enfants. Rien que cela c'est déjà beaucoup »*, résume Philippe Berthommier. Et plus si affinités. ■



« Les activités culturelles ne sont pas un luxe »

Marianne Fouchier, Conseillère pédagogique à l'Inspection académique de Vendôme

En quoi consiste votre mission au sein de l'Inspection académique ?
> Je travaille en lien avec les écoles et l'ensemble des structures culturelles de l'agglomération de Vendôme, et au-delà, de tout le nord du département. Il s'agit d'être à l'écoute des projets culturels des classes et des enseignants, de leur proposer des interventions, de susciter également des envies d'action.

Quels sont vos partenariats ?
> On travaille avec les bibliothèques et les médiathèques de Fréteval, Mondoubleau et Vendôme, autour de la lecture. Nous menons aussi des actions avec la scène régionale de Vendôme, le Théâtre de l'Aparté (Wish association), avec l'association d'enseignants pour le cinéma « Cinécole » et avec le festival du film de Vendôme. Nous œuvrons également en lien avec l'école de musique de Vendôme, l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher, l'association « Guitares au gré du Loir » et le Centre de Littérature Orale. Nous sommes également partenaires avec le musée de Vendôme.

Ce travail d'intermédiaire existe-t-il depuis longtemps ?
> Les activités culturelles font partie du programme scolaire depuis une vingtaine d'années. Elles ne sont pas un surplus luxueux. L'école permet aux élèves de s'impliquer dans de vrais projets culturels. Ces pratiques sont parfois reprises et poursuivies dans le cadre familial. L'intervention de professionnels est un plus : travailler avec eux offre à voir aux élèves la diversité et la richesse des métiers et pratiques culturels.

Quel regard portez-vous sur votre action ?
> Notre travail doit être consolidé et amplifié. Nous devons également nous assurer que les enseignants connaissent bien les structures culturelles : celles qui existent déjà, mais aussi celles qui se créent. C'est un travail qui s'appuie sur des ressources locales, tant en matière de patrimoine que de personnes. C'est passionnant.



Autour des CULTURES URBAINES

C'est l'une des principales nouveauté de la rentrée !
Dès le 12 septembre, la scène régionale de Vendôme propose un atelier autour des cultures urbaines, en partenariat avec la direction Enfance et Jeunesse de la Communauté (DEJ).
L'idée est simple : il s'agit de travailler avec un groupe d'une vingtaine de jeunes issus de toute la Communauté autour de leurs pratiques culturelles, à savoir : rap, hip-hop, danses urbaines, graffiti…
Au rythme annuel de 2 heures par semaine, ces 14-18 ans sont d'abord conviés à décrypter les cultures de la rue (histoire du graffiti, analyse de clips) et surtout ensuite à pratiquer eux-mêmes les danses urbaines (break dance, new style…).
En compagnie des animateurs de la DEJ et de Andry Rajaomaria, professeur de danse, les participants assisteront à un spectacle de danses urbaines au Minotaure et prendront part également aux Rencontres urbaines de Joué-lès-Tours en mai prochain.
Dernier temps fort de cet atelier, l'incontournable « Battle ». Un concours de danse avec djs et MC (maître de cérémonie) où chacun se défiera le plus pacifiquement du monde. Rendez-vous est pris !

Atelier Cultures urbaines
Au centre culturel de Vendôme, tous les lundis de 18h à 20h
1 euro la séance
Renseignements : Scène régionale de Vendôme – Tél. 02 54 89 44 26
Point Information Jeunesse – Tél. 02 54 89 13 01

TÉMOIGNAGE DE Mathieu Mocquart « La découverte du théâtre a éclairé ma vie »

« À 10 ans, je ne connaissais pas du tout le théâtre, cela ne m'intéressait pas du tout. » C'est lors d'un camp de vacances que Mathieu Mocquart a découvert le théâtre, par l'entremise d'un atelier animé par Thierry Debuyser, du Théâtre de l'Aparté. *« Dès le deuxième jour, je ne voulais plus faire que cela. J'ai adoré cette sensation d'être sur scène, de jouer. Depuis, cela ne m'a plus jamais quitté. »* Pendant près de dix ans, Mathieu va fréquenter le théâtre de l'association vendômoise. Côté études… *« J'avais quelques difficultés à l'école, j'étais turbulent »*, confie-t-il. *« Toute la semaine j'attendais le samedi, car il y avait théâtre ! Je me suis raccroché à cela. J'ai passé un bac option théâtre. »* Sorti l'an dernier diplômé du prestigieux Cours Simon, à Paris, Mathieu, 23 ans, est un acteur heureux. *« Même si c'est compliqué pour travailler, je n'ai aucun regret, bien au contraire. »* Et de conclure : *« Pour moi, réussir ma vie ce serait d'ouvrir mon propre théâtre. »* Dont acte.

TÉMOIGNAGE DE Simon Philippeau « Je voudrais être musicien professionnel »

C'est ni plus ni moins le projet de ce jeune musicien, à peine âgé de 12 ans, qui réside à La Ville-aux-Clercs. Dès ses 6 ans, suite aux ateliers de l'école de musique de Vendôme, Simon a choisi le trombone, *« celui à coulisse »*, précise-t-il. Un apprentissage exigeant qui nécessite discipline, rigueur et motivation. Mais pour Simon *« l'enseignement est agréable et les profs sont sympas »*. Sa vie se déroule donc au rythme d'une heure de pratique musicale par jour, sans compter le collège… Récemment Simon a intégré l'Harmonie municipale. Une sacrée reconnaissance pour son travail et son assiduité. Son père, Dominique, est… musicien professionnel. Pas de raccourci hâtif cependant ! *« Le choix vient de Simon. Je ne suis pas le père de Mozart. Simon n'est pas un élève spécialement doué. »* Mais les bienfaits par ricochets sont là : *« Simon a été un peu faible scolairement. Réussir ses examens de musique et accéder à l'Harmonie lui a donné confiance. Il est meilleur à présent au collège. »* Quant au dessein de notre mélomane… *« Même si c'est un métier dur, on va tout faire pour l'aider, l'encourager, tout en gardant les pieds sur terre. »* On croise les doigts.

Des TARIFS ADAPTÉS à TOUS LES REVENUS

Le financement apporté par la Communauté du Pays de Vendôme aux équipements et actions culturels du territoire permet à toutes les familles de pouvoir accéder à la culture à des tarifs adaptés à leurs revenus.

Quelques chiffres en témoignent :
> de 5 à 25 euros le prix d'un spectacle de la scène régionale de Vendôme ;
> de 8 à 20 euros le prix des concerts de musiques actuelles organisés par l'association Figures Libres ;
> 3 euros l'heure de danse proposée par des enseignants qualifiés à l'association Danse d'Expression ;
> de 1,50 à 5 euros l'heure de théâtre proposée par la Wish association ;
> de 0,60 à 8 euros l'heure de cours à l'école de musique.

Des investissements pour l'avenir de la Communauté

Avec un budget de 7 715 245 €, la Communauté du Pays de Vendôme est le principal investisseur public de l'arrondissement vendômois, intervenant pour plus de 28 000 habitants dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, de l'économie, du logement, de l'action sociale et des principaux équipements sportifs. La Communauté étant déjà dotée de nombreux équipements très fréquentés, les priorités d'investissement se partagent entre ce qui relève de l'entretien, du renouvellement et de la mise aux normes des équipements existants et la création d'infrastructures répondant à de nouveaux besoins. Le niveau d'investissement de la Communauté est évidemment contraint à sa capacité d'emprunt dans un contexte marqué par la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages et les entreprises, et celle de maîtriser l'annuité de la dette. Au terme de deux mois de discussion entre tous les maires de la Communauté et de deux débats au sein du Conseil communautaire, la collectivité a déterminé ses investissements pour l'année 2007, confirmant des projets déjà initiés et engageant de nouvelles actions. Les neuf investissements phares sont présentés dans ce dossier.

CULTURE
Soutien à la création d'un nouveau cinéma

NATURE ET OBJECTIF DE L'INTERVENTION. La Communauté du Pays de Vendôme versera un fonds de concours de 140 000 € aux exploitants du cinéma qui créent un nouveau cinéma de cinq salles rue Darreau, derrière la gare TER. L'actuel « Ronsard » présentant trois salles ne répond plus totalement aux normes de confort des spectateurs. Le nombre de salles est trop restreint et certains diffuseurs rechignent à faire parvenir des copies de films en raison de la faiblesse relative du nombre de séances par semaine pour chaque film. Le nouveau complexe offrira de meilleures conditions de confort et de projection pour les spectateurs et permettra de proposer un programme plus étoffé, avec une salle spécifiquement consacrée aux séances « Art et essai ».
AUTRES PARTENAIRES. C.N.C., Conseil général, Conseil régional, Communauté du Vendômois Rural.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Les travaux commenceront en novembre 2007 pour s'achever, normalement, en septembre 2008.
À SAVOIR. La Ville de Vendôme soutient le projet en aménageant les abords du nouvel équipement : un parking de 100 places à l'arrière du bâtiment, le parvis sur le square des anciens combattants et un cheminement piétonnier entre la voie de chemin de fer et le nouveau complexe. Coût des interventions : 750 000 €.



CULTURE
Un équipement pour la jeunesse dans l'ancien cinéma « Le Ronsard »

NATURE ET OBJECTIF DE L'INTERVENTION. Le cinéma « Le Ronsard », propriété de la Ville de Vendôme, sera reconverti en un équipement dédié à la jeunesse. Il s'agit de créer un ensemble pouvant accueillir les pratiques culturelles des jeunes, avec notamment une salle de concerts jusqu'à 300 spectateurs et des espaces de répétition qui permettront d'accompagner les projets des jeunes dans le domaine culturel en approfondissant l'action déjà menée par la direction de l'Enfance et de la Jeunesse.
AUTRES PARTENAIRES. Conseil régional au titre de la politique « Ville moyenne, pôle de centralité ».
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Un crédit d'études de 150 000 € est inscrit au budget 2007 pour déterminer, dans l'année, le programme de l'opération avant la consultation, début 2008, d'un architecte.


Les nouvelles tribunes du stade Léo-Lagrange (esquisse).

PETITE ENFANCE
La crèche de Vendôme fait peau neuve et devient un pôle enfance multi-accueil

NATURE ET OBJECTIF DE L'INTERVENTION. Il s'agit de construire, à la place de l'actuelle crèche située avenue Jean Moulin, un pôle enfance multi-accueil offrant plusieurs modes de garde, réguliers ou ponctuels, ainsi qu'un relais assistantes maternelles, pour tous les enfants de la Communauté.
AUTRES PARTENAIRES. Caisse d'Allocations Familiales, Région Centre via le Contrat de Pays.
COÛT DE L'OPÉRATION. 3,2 millions d'euros.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. L'architecte, maître d'œuvre de l'opération, sera choisi durant l'été. Les travaux commenceront début 2008 et dureront plus d'une année.

ENFANCE
Aménagement d'un centre de loisirs à Thoré-la-Rochette

NATURE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION. Dans une maison propriété de la collectivité jouxtant l'école municipale, la Communauté du Pays de Vendôme va construire un nouveau centre de loisirs rayonnant sur plusieurs communes, actif durant les vacances scolaires et pouvant aussi accueillir les enfants avant et après l'école.
AUTRES PARTENAIRES. Caisse d'Allocations Familiales, Région Centre via le Contrat de Pays, État (dotation globale d'équipement).
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Les travaux commenceront à la fin de l'année. Le nouveau centre de loisirs devrait ouvrir fin 2008.

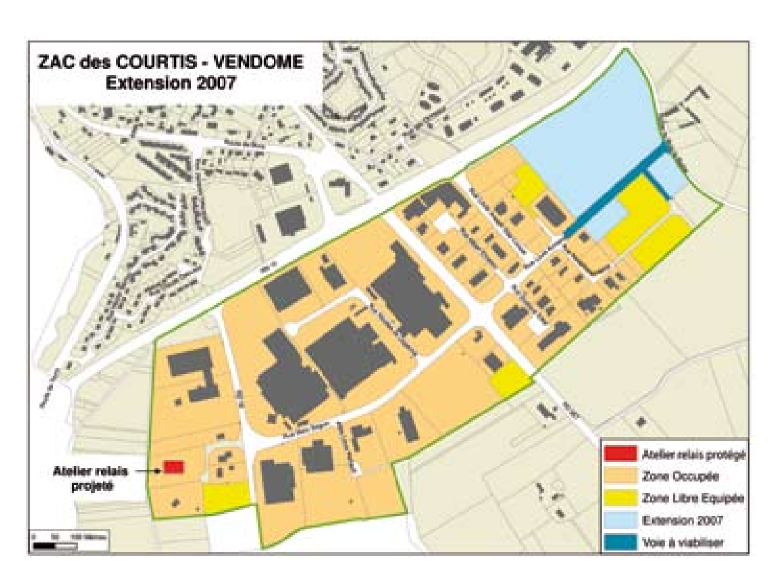

Cette maison accueillera le nouveau centre de loisirs de Thoré-la-Rochette.

SPORTS
Reconstruction des tribunes et des vestiaires du stade Léo-Lagrange

NATURE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION. Après la construction d'une nouvelle piste d'athlétisme en 2002, la Communauté du Pays de Vendôme poursuit la rénovation du stade Léo-Lagrange en démolissant les tribunes et les vestiaires aujourd'hui vétustes pour aménager de nouveaux équipements plus vastes et plus fonctionnels.
AUTRES PARTENAIRES. Conseil général, Conseil régional, État (Centre national pour le développement du sport).
COÛT DE L'OPÉRATION. 2,5 millions d'euros.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Les travaux commenceront en septembre pour se terminer en juillet 2008.

SPORTS
Réhabilitation du gymnase Pierre-de-Coubertin à Saint-Ouen

NATURE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION. Rénover le gymnase accueillant la meilleure équipe de basket-ball de la Communauté par des travaux sur la toiture, le bardage et l'isolation, l'éclairage et les revêtements au sol.
PARTENAIRES DE L'OPÉRATION. Conseil général.
COÛT DE L'OPÉRATION. 315 000 €.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Les travaux sont terminés.

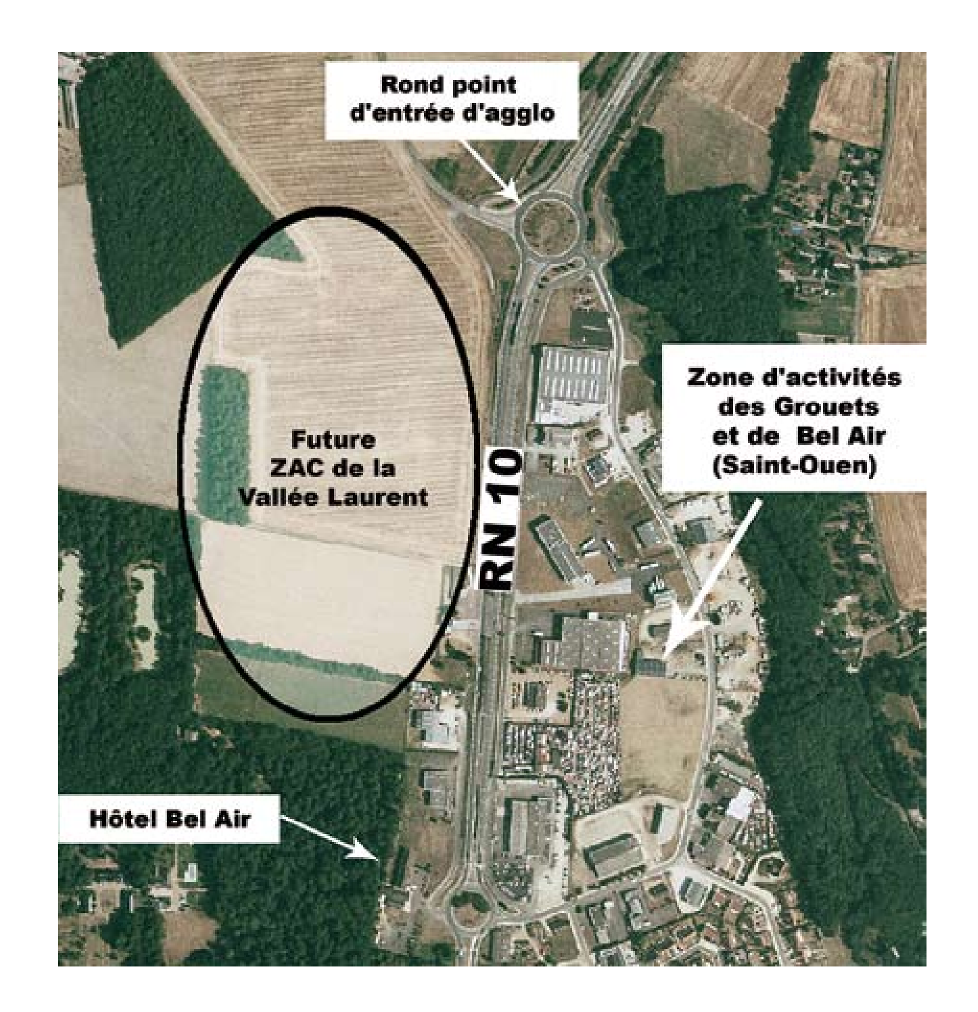


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Étude d'aménagement de la ZAC de la Vallée Laurent

NATURE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION. Aménager une nouvelle zone d'activités de 10 ha à Saint-Ouen sur des terrains idéalement placés à l'ouest de la RN 10.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Une étude permettra de concevoir l'aménagement de la zone, pour préparer les travaux lorsque la commune de Saint-Ouen aura modifié son plan local d'urbanisme, les terrains de la future zone d'activités étant actuellement classés en zone agricole.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Construction d'un atelier-relais dans la ZAC du Haut des Clos (zone industrielle sud)

NATURE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION. Construction d'un atelier de 1 000 m² permettant de proposer des locaux d'activités pour les entreprises nouvellement créées afin de les aider à se développer. Les autres ateliers-relais de la Communauté (16 000 m²) sont désormais tous occupés.
AUTRES PARTENAIRES. L'État (dotation de développement rural).
COÛT DE L'OPÉRATION. 566 000 €.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Les travaux commencent à la fin de l'année. Ils dureront 6 mois.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Extension de la zone d'activités sud

NATURE ET OBJECTIF DE L'OPÉRATION. Après une seconde tranche d'extension de la ZAC des Courtis en ZI sud en 2005, le rythme de commercialisation oblige à créer une troisième et dernière tranche de zone d'activités de 10 ha pour offrir des surfaces diversifiées destinées à accueillir les entreprises vendômoises.
AUTRES PARTENAIRES. L'État (dotation de développement rural), Conseil général.
COÛT DE L'OPÉRATION. 700 000 €.
CE QUI SERA FAIT CETTE ANNÉE. Les travaux commencent à la fin de l'année. Ils dureront 4 mois.



LE POINT sur…

Commerce, une volonté d'équilibre dans le Vendômois

Pour maintenir le dynamisme des centres-villes, éviter la disparition des commerces en milieu rural, et circonscrire le développement des zones commerciales à la périphérie des villes, les élus du Vendômois disposent depuis 1998 d'une charte d'urbanisme commercial*.

Ce texte est unique dans le département. Son ambition est de pouvoir apprécier, données chiffrées à l'appui, les évolutions du commerce dans le Grand Vendômois. Toutes les demandes de nouvelles implantations sont examinées préalablement à leur passage en commission départementale d'équipement commercial (instance chargée de délivrer les autorisations d'ouverture pour les commerces de plus de 300 m²). Les données de la charte (régulièrement actualisées) permettent aux élus de donner un avis autorisé quant à l'opportunité ou non de voir arriver sur le territoire vendômois de nouvelles surfaces de vente. À l'inverse, lorsque l'offre commerciale est déficiente par rapport à la demande potentielle, des démarches peuvent être entreprises pour combler un manque et éviter ainsi une évasion de clientèle vers d'autres territoires.
Une réflexion similaire a été récemment menée au niveau départemental entre différents partenaires impliqués dans le secteur commercial et ce travail a abouti à l'élaboration d'un schéma départemental de développement commercial entériné par l'autorité préfectorale. Celui-ci définit la stratégie globale de développement du commerce dans le Loir-et-Cher.

Villages de marques

Ces deux documents sont aujourd'hui confrontés à une épreuve : la tentative d'implantation de deux « méga » projets commerciaux dans le département (7 000 m² de surface de vente à Mer et 18 000 m² à Romorantin). Ces initiatives baptisées "villages de marques", principalement destinées à l'équipement de la personne et de la maison, risquent de bouleverser profondément les équilibres commerciaux difficilement obtenus. Daniel Chanet, le président de la CPV, et Alain Courtois, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Loir-et-Cher, qui ont été les instigateurs de la charte et du schéma commercial tiennent aujourd'hui à tirer la sonnette d'alarme (voir encadré). Ils viennent d'être partiellement entendus puisque la commission départementale d'équipement commercial du Loir-et-Cher a rendu un avis défavorable le 3 juillet sur le projet de village de marques à Mer. Le projet de Romorantin sera examiné dans les prochains mois. ■

* *La charte d'urbanisme commercial a été élaborée et co-signée par la Communauté du Vendômois Rural, la commune de Villiers-sur-Loir, la Communauté du Pays de Vendôme, les chambres consulaires et des représentants des commerçants.*

CE QU'ILS EN PENSENT

« Romorantin, Mer, Blois : les projets de mètres carrés commerciaux supplémentaires et d'implantation de "villages de marques" semblent s'abattre sur notre département, sans souci semble-t-il, de la concurrence délétère qu'ils se livrent entre eux ni des dégâts collatéraux qu'ils occasionneraient immanquablement au commerce de proximité et à l'ensemble de la structure commerciale du département.
Il m'apparaît pourtant que les orientations du Schéma Départemental d'Équipement Commercial qui viennent tout juste d'être arrêtées, à défaut d'interdire expressément lesdits "villages de marques", sont manifestement incompatibles avec leur implantation. Cet état de fait, s'il devait perdurer, ne pourrait que porter préjudice au Vendômois sur le plan commercial et la réalisation de ces projets ruinerait fortement le travail partenarial de ces douze dernières années. »

Extraits du courrier de Daniel Chanet adressé au Préfet du Loir-et-Cher.

« La création d'un village de marques à Romorantin est une opération de placage, d'une offre démesurée sur une offre locale qui ne peut pas rivaliser. Elle viendra obligatoirement en concurrence, à armes inégales, avec un certain nombre de commerces, aussi bien de Romorantin que de toute la région. »

Alain Courtois, président de la CCI.

L'ISMER donne le bon cap aux créateurs d'entreprises

Organisme de formation, l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Entrepreunariat Régional) accompagne aussi, en les guidant, les créateurs d'entreprises.

Un plombier, un chauffeur de taxi pour animaux, un producteur de safran, un infographiste, un propriétaire de gîte rural, une marchande de bonbons, un gérant de parcs d'animations… quel point commun peut-il exister entre toutes ces personnes ? Celui d'avoir cherché au cours de ces derniers mois à créer leur propre entreprise dans le Vendômois (de préférence) et d'avoir pour cela frappé à la porte des bureaux de l'Ismer pour demander conseil et aide pour porter leur projet.
Comme pour chaque visiteur, les aspirants plombiers, cultivateurs ou commerçants ont été reçus par l'un des trois chargés de mission de cet organisme.



Anne Callier, Directrice de l'ISMER.

L'entretien sert à jauger la pertinence du dossier, à en apprécier la faisabilité et les chances de succès.

Un dispositif d'accompagnement

L'enthousiasme des porteurs de projets, leur motivation ne font généralement pas défaut, mais pour nécessaire qu'elles soient, ces qualités ne sont pas suffisantes pour faire d'un rêve professionnel une réalité. Tout le travail de l'Ismer consiste à rappeler, si besoin est, aux candidats à la création d'entreprise, les réalités de la concurrence, l'obligation de disposer de capitaux propres, d'évaluer de façon réaliste le nombre et l'importance de leurs clients et de posséder des compétences pour gérer une activité, aussi modeste soit-elle.
Au vu de ces données, l'Ismer effectue une première sélection des dossiers en ne retenant que ceux qui semblent viables.
On entre alors dans la phase d'accompagnement du projet proprement dite. Elle va permettre la réalisation d'une étude de marché, la mise en place d'une stratégie en fonction des perspectives de développement, le choix pour tel ou tel statut juridique ou fiscal, la mise sur pied d'un plan d'affaires et la recherche de partenaires et d'aides au démarrage.
Il peut être alors proposé aux futurs gestionnaires des cycles de formation, avec la possibilité de bénéficier d'une validation des compétences à travers une certification professionnelle. Cette formation permet d'appréhender le métier de chef d'entreprise, de comprendre la comptabilité et la gestion et d'acquérir des notions en droit des affaires.



Un succès incontestable

Des statistiques attestent de l'efficacité de l'ISMER dans l'accompagnement des projets. Depuis quelques années, quand 100 entreprises se créent dans le Vendômois, 19 l'ont été avec la collaboration de l'ISMER. Les créations d'entreprises réalisées par son intermédiaire ont donné lieu à l'attribution de 55 emplois en 2005.
En 2006, 211 porteurs de projets se sont adressés à l'ISMER, 135 ont été retenus pour un accompagnement et 24 ont suivi une formation avant de se lancer. Enfin, le chiffre le plus encourageant concerne la pérennité des dossiers que l'ISMER a contribué à faire naître : 79 % des entreprises créées étaient toujours en activité trois ans après leur lancement.

ISMER, mode d'emploi

L'ISMER est membre du réseau national au service des créateurs et repreneurs d'entreprises. 400 implantations possèdent le label de ce réseau « boutique de gestion ».
L'ISMER est financée par l'Union européenne, l'État, le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté du Pays de Vendôme, la Communauté du Vendômois Rural, l'ANPE, la Caisse d'Épargne et Monceau Générale Assurances.

Contact : ISMER, 1 rue Saint-Denis, 41100 Vendôme.
Tél : 02 54 73 68 68.
Courriel : info@ismer.fr
Pour en savoir plus :

La maison familiale rurale de Saint-Firmin-des-Prés cultive ses différences

Il existe aujourd'hui 450 maisons familiales rurales en France, dont une implantée à Saint-Firmin-des-Prés.

La spécificité de ces centres d'enseignement et de formation est de proposer, dans un cadre original, aux jeunes dès la classe de 4e, un enseignement qui a toujours cru aux vertus de l'apprentissage en alternance. La première maison familiale est née en 1937, dans le Tarn-et-Garonne, celle de Saint-Firmin est un peu plus jeune puisqu'elle ne fonctionne que depuis 1955 !

La maison de maître qui abrite la maison familiale de Saint-Firmin a des airs de pension de famille. Ce logis a bien sûr une histoire, que l'actuel directeur, Jean-René Rapiteau (en poste depuis 1978) n'a pas manqué d'étudier. Ses locaux ont servi d'orphelinat jusque dans les années 1870, puis d'école de jeunes filles dirigée par des religieuses.

Depuis 1955, les règles de l'enseignement laïque sont appliquées strictement, ce qui vaut aux maisons familiales rurales, comme celle de Saint-Firmin, de posséder un statut d'établissement d'enseignement, sous contrat avec (principalement) le ministère de l'Agriculture. Voilà pour l'histoire.



Un cadre d'études convivial

Pour bien comprendre l'originalité de ces établissements, il faut se référer aux mots utilisés pour les désigner.

« maisons », c'est la volonté des associations qui gèrent l'ensemble des établissements de s'installer dans de grandes demeures dans lesquelles il est possible d'accueillir un maximum d'une centaine d'élèves (ils sont 90 à Saint-Firmin dont une forte majorité de garçons) afin d'y maintenir une ambiance conviviale.

« Familiales », c'est la façon dont sont gérées ces maisons. Les jeunes pensionnaires (la maison en accueille quarante à tour de rôle, les autres étant logés sur leur lieu de stage) participent aux tâches ménagères ; le personnel d'encadrement (moniteurs, surveillants…) peut ainsi entretenir avec les élèves des liens privilégiés et les règles de vie en collectivité sont discutées pour être admises par tous les participants. « Rurales », c'est le parti pris qui a été choisi d'ouvrir ces maisons au calme dans de petits villages où ils apportent vie et animation loin de l'agitation des grandes villes.



> Jean-René Rapiteau, Directeur de la maison familiale rurale.

Enseignement général et apprentissage

Les études proprement dites présentent plusieurs particularités, comme celle de proposer à des collégiens en rupture avec la filière classique des classes de 4e et de 3e, un apprentissage professionnel suivi en alternance. Cette formule séduit les ados qui connaissent des difficultés à s'adapter à l'enseignement général délivré dans les collèges. Le directeur, M. Rapiteau, considère qu'ils représentent la moitié des effectifs des maisons familiales : c'est pour eux l'école de la deuxième chance. L'autre moitié se compose de jeunes qui savent très tôt le métier qu'ils veulent exercer (dans le Vendômois, ils se tournent en priorité vers le monde agricole) et qui souhaitent entrer dans la vie active le plus vite possible… Tous apprécient le rythme de la scolarité et la teneur de l'enseignement qui leur est proposé. Ils passent la moitié de leur temps en cours et l'autre au travail.

Les formations proposées

> Dès 14 ans, classes de 4e et 3e par alternance. Cours (une semaine) d'enseignement général (maths, français, sciences) et stage (deux semaines). L'année scolaire a une durée comparable à celle de l'enseignement général. Les stages s'effectuent dans le secteur professionnel choisi par l'élève en fonction de ses centres d'intérêts (mécanique, vente, bâtiment, agriculture…).

> BEPA spécialisé dans les techniques agricoles. Une semaine en cours et deux semaines dans une exploitation agricole. Diplôme délivré : BEP agricole.

> CAP en apprentissage, spécialisation en mécanique du matériel pour parc et jardin.

> Et aussi : BAC pro (Agro-équipement et Mécanique).

> Le coût d'une année de formation varie entre 1 500 et 2 500 euros.

Pour en savoir plus :
Maison familiale rurale de Saint-Firmin-des-Prés
6, route de l'Auseys
41100 Saint-Firmin-des-Prés
Tél : 02 54 23 42 03
Fax : 02 54 23 42 76
Courriel : mfr.st-firmin@mfr.asso.fr

« Espere » dans l'avenir

Mettre en pratique les principes de développement durable dans le management et la stratégie des entreprises, c'est le service que propose le cabinet conseil Espere, installé depuis quelques mois à Vendôme.

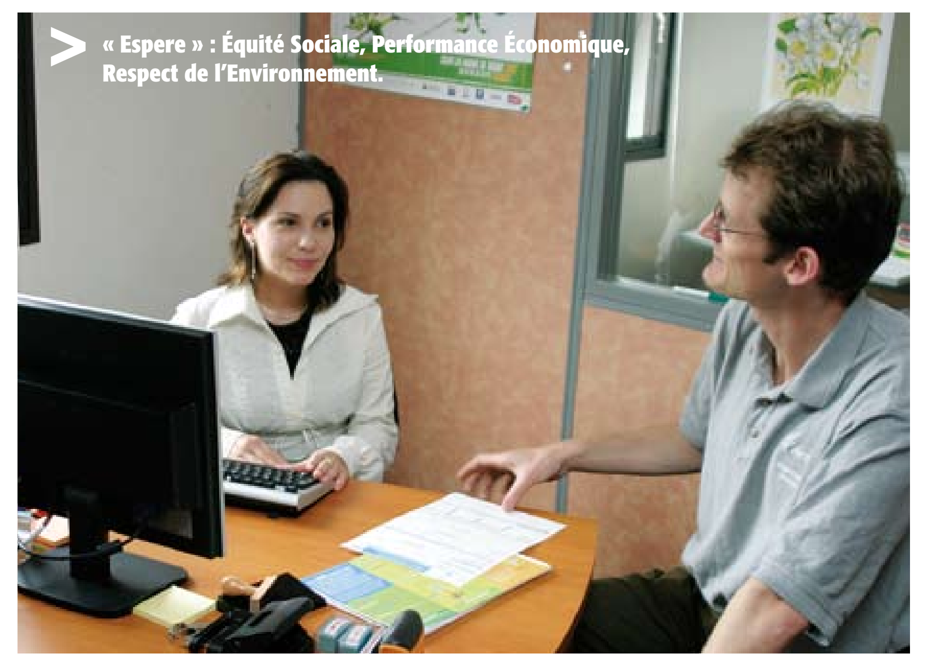
« Il faut être franc, on a galéré pendant deux ans, aujourd'hui on a presque trop de travail… » Jean-François Fillaut, gérant avec François Raguenot d'une toute jeune société de conseil, rappelle à ceux qui l'oublieraient que créer une entreprise n'est pas une mince affaire. Il faut faire preuve de ténacité et de patience pour atteindre le seuil de rentabilité.


Jean-François Fillault, co-gérant du cabinet d'études.

Conscients de ces difficultés et de la nécessaire patience dont ils auront à faire preuve, les deux créateurs de ce cabinet spécialisé dans les questions environnementales l'ont baptisé « Espere ». La déclinaison de ces six lettres donne un aperçu de son champ d'intervention. « Espere » signifie Equité Sociale, Performance Economique, Respect de l'Environnement.
Espere a vu le jour en mai 2004 dans les locaux de l'école des Mines de Paris, à Fontainebleau. C'est là que nos deux ingénieurs agronomes se sont associés pour le pire (la galère) et le meilleur (faire de leur passion, leur métier).

Auditer et conseiller

Sensibles aux questions environnementales et aux grands enjeux scientifiques de ce début de siècle, J-F. Fillaut et François Raguenot proposent aux entreprises, organismes publics ou collectivités, des audits et des conseils en stratégie autour du thème du développement durable.
Installés depuis 2006 dans les locaux de Dolbi, une entreprise située à proximité de la gare TGV, ils enchaînent mission sur mission. Avec d'autres consultants, l'AFNOR leur a confié le soin de tester auprès d'une quinzaine de PME, un référentiel qui vise à mettre en pratique les principes du développement durable dans la stratégie et le management des entreprises, et qui préfigure la future norme ISO 26000, annoncée pour 2009.
Espere mène également des études BILAN CARBONE (méthodologie développée par l'ADEME) auprès de plusieurs organisations (la chaîne Courtepaille, les magasins Intermarché, la Coupe du Monde de Rugby France 2007…), afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre induites directement ou indirectement par leurs activités. La finalité de ces missions est bien sûr d'étudier les choix techniques ou l'organisation du travail pour diminuer, autant que faire se peut, les émissions de CO^2. Le développement durable, il en est également question avec le Conseil Général de Seine-et-Marne qui a commandé à Espere un diagnostic du territoire avec le Pays de Loire en Layon qui souhaite disposer d'un guide de valorisation des productions locales.
Le choix de s'implanter à Vendôme est stratégique puisqu'ils peuvent rencontrer l'essentiel de leurs clientèles grâce au TGV. L'ISMER (voir page 12) a facilité leur arrivée sur Vendôme. Jean-François y donne des cours consacrés au développement durable et un travail de recherche va être entrepris pour détecter des niches d'activités dans le Vendômois. Elles pourraient donner lieu à des créations de micros-sociétés. Pour faire face à cette montée en puissance, Espere se prépare à accroître ses effectifs (actuellement de 3 personnes) : c'est devenu une nécessité pour assurer un développement… durable.


« Espere » : Équité Sociale, Performance Économique, Respect de l'Environnement.

Contact : Cabinet Espere
Rue de Mons
Parc technologique de la gare TGV
41100 Vendôme
Tél. : 02 54 77 62 25
Courriel : info@cabinet-espere.com

L'implantation de la société a été facilitée par la Communauté du Pays de Vendôme sur le plan immobilier par la mise en relation du Cabinet Espere et de la Société Dolbi qui l'accueille dans ses locaux du parc technologique. La Communauté a également attribué une aide à la location pour les entreprises en création à hauteur de 2 500 €.

Patrimoine : découvrez la vie de château…

Au-delà du patrimoine de Vendôme, ville d'art et d'histoire, le territoire de la Communauté recèle un patrimoine (demeures privées notamment) méconnu en raison de son accès restreint. Plusieurs sites sont exceptionnellement ouverts cet été. Partez à la découverte de leur histoire.

À Thoré-la-Rochette, les descendants de Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau et maréchal de France, ouvrent le parc de leur château à plusieurs manifestations pour le bicentenaire de la mort du vainqueur de Yorktown. Dans un très joli site en bordure du Loir se dresse le corps de logis aux lignes sobres et classiques. Le comte de Rochambeau y a fini ses jours, en 1807, après avoir été incarcéré sous la Terreur. Quelques années plus tôt, il avait pris la tête du corps expéditionnaire envoyé par Louis XVI pour soutenir les indépendantistes américains et avait combattu aux côtés de George Washington lors de la victoire de Yorktown, en 1781. Les événements et la vie de Rochambeau vont alimenter un colloque du jeudi 6 septembre après-midi au samedi 8 septembre, organisé par la Société Archéologique du Vendômois.
Pour l'occasion, la propriété de Rochambeau et Vendôme (sa ville natale) accueilleront un cycle de conférences, un dîner, une exposition exceptionnelle et une projection autour de l'indépendance américaine.
À Lunay, le château de la Mézière offre une plongée au cœur de la Renaissance. Propriété de la famille de Vivès depuis plus d'un siècle, cet édifice profondément remanié au XIXe siècle fut autrefois la demeure de Taillevis, médecin du duc de Vendôme et roi de Navarre. Les deux hommes, très amis, aimaient y chasser et y festoyer ensemble. C'est dans cette demeure que fut célébré le mariage du roi avec Jeanne d'Albret, en 1548. De cette union, naîtra, quelques années plus tard, le futur Henri IV.
À la Ville-aux-Clercs, le promeneur peut fouler les terres de la famille de La Rochefoucauld. Le vicomte Stanislas y fut maire jusqu'à sa mort en 1887. Il y avait fait bâtir son château, La Gaudinière, détruit par un incendie en 1934 et dont il reste aujourd'hui les ruines.
Autre souvenir de cette époque, et initié par la famille Rochefoucauld, l'Hospice de la Grande Borne, construit en 1882 à l'orée de la forêt de Fréteval, pour accueillir les « vieillards dans le besoin » et actuellement reconverti en maison de retraite. Aux prochaines journées du patrimoine, on pourra visiter la chapelle, où reposent le vicomte, son épouse et ses deux fils. ■



> Le Château de Rochambeau.

> La Grande Borne.

Visites et animations mode d'emploi

LUNAY
Château de la Mézière, lieu-dit la Prazerie : ouvert aux journées du patrimoine les 16 et 17 septembre après-midi. Promenade en calèche dans le parc. Prix : 3 euros.

LUNAY
La Vaudourière : festival Rochambeau
28 juillet à 17 h : « La Confession de Rousseau » par des comédiens du Théâtre du Silo de Montoire-sur-le-Loir.
28 et 29 juillet de 10 h 30 à 17 h : foire XVIIIe, divertissement et artisans costumés.

THORÉ-LA-ROCHETTE
Château de Rochambeau
Extérieurs du château uniquement (accès par le hameau de Varennes).
28 juillet à 20 h 30 : concert des Heures Romantiques. Prix : 18 et 25 euros.
Samedi 8 septembre après-midi : exposition de souvenirs rares et inédits dans le cadre du colloque de la Société Archéologique.
Pas d'ouverture aux journées du patrimoine.

LA VILLE-AUX-CLERCS
La Grande Borne : ouvert aux journées du patrimoine les samedi 16 et dimanche 17 septembre de 14 h 30 à 18 h (sous réserve).

COLLOQUE SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
- à Vendôme et dans la propriété du château de Rochambeau (www.vendomois.fr / Société Archéologique)
- du jeudi 6 au dimanche 9 septembre, cycle de conférences à Vendôme sur Rochambeau par de nombreux intervenants internationaux, traduits simultanément
- le vendredi 7 septembre au soir, projection au cinéma Le Ronsard de Vendôme
- le samedi 8 septembre après-midi à Rochambeau, exposition de souvenirs inédits
- le samedi 8 septembre soir à Rochambeau, grand dîner XVIIIe.

Peintures murales

Les peintures murales de Thoré-la-Rochette et surtout de Lunay méritent le détour. En effet, l'église Saint-Martin de Lunay présente un bel ensemble XIXe daté de 1866 et réalisé par Pierre Moussou. On peut aussi découvrir, côté nord, trois grandes scènes datées du XVIe, une Descente de croix, une Annonciation et un *Saint Georges terrassant le dragon* (dépliant explicatif disponible à l'intérieur de l'édifice).